

# Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2018/2571(RSP)
Procédure terminée	
Résolution sur la mise en ?uvre du processus de Bologne ? État des lieux et suivi	
Sujet	
4.40.01 Espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie	
4.40.04 Enseignement supérieur, universités	
4.40.20 Coopération et accords pour l'éducation, la formation et la jeunesse	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>CULT</b> <a href="#">Culture et éducation</a>	 <a href="#">KAMMEREVERT Petra</a>	09/11/2017
Commission européenne	DG de la Commission <a href="#">Éducation, jeunesse, sport et culture</a>	Commissaire NAVRACSICS Tibor	

Événements clés			
19/04/2018	Résultat du vote au parlement		
19/04/2018	Débat en plénière		
19/04/2018	Décision du Parlement	<a href="#">T8-0190/2018</a>	Résumé
19/04/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/2571(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p5
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CULT/8/12196

Portail de documentation	

Question orale/interpellation du Parlement		B8-0014/2018	16/04/2018	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0190/2018</a>	19/04/2018	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T8-0190/2018</a>	19/04/2018	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		<a href="#">SP(2018)401</a>	30/08/2018	EC	

## Résolution sur la mise en œuvre du processus de Bologne ? État des lieux et suivi

Le Parlement européen a adopté une résolution déposée par la commission de la culture et de l'éducation sur la mise en œuvre du processus de Bologne, une initiative intergouvernementale par 29 États visant à atteindre des objectifs communs au moyen d'engagements souscrits au niveau international, contribuant ainsi à la réalisation de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES).

Le Parlement a demandé que la prochaine conférence ministérielle de l'IEEES, qui se tiendra à Paris en 2018, livre une évaluation critique du processus de Bologne visant à :

- recenser les obstacles restants et les solutions éventuelles, et veiller à la bonne mise en œuvre des engagements,
- soutenir les pays à la traîne dans la mise en œuvre des engagements clés du processus de Bologne, à travers un renforcement des capacités, et développer des mécanismes et procédures spécifiques pour faire face aux cas de non-respect,
- envisager de nouveaux objectifs pour l'IEEES au-delà de 2020 et intensifier le dialogue entre gouvernements, établissements d'enseignement supérieur et instituts de recherche,
- présenter un rapport sur la mise en œuvre de l'objectif fixé par la dernière conférence ministérielle (Erevan, mai 2015) pour compléter la réalisation de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Le secrétariat du groupe de suivi de Bologne a été invité à examiner les rapports selon lesquels les mêmes lignes directrices ont été mises en œuvre différemment dans différents pays de l'IEEES.

La résolution a insisté sur le besoin de favoriser une mobilité plus inclusive des étudiants, des enseignants, des chercheurs et du personnel administratif. Les États membres ont été invités à fournir un financement public adéquat et à en faire un usage plus efficace pour veiller à ce que les étudiants et les chercheurs disposent des ressources nécessaires pour étudier à l'étranger. Des mécanismes transparents, accessibles et équitables pour l'octroi des bourses et des allocations de mobilité devraient être garantis.

Les députés ont insisté sur le fait que l'Union, les États membres et les universités devraient fournir un appui financier et administratif aux étudiants, aux universitaires et au personnel issus de milieux défavorisés par l'intermédiaire d'un financement approprié, y compris à travers leur participation à des programmes de mobilité.

Le Parlement a également invité l'Union et les États membres à augmenter leurs budgets pour l'éducation, en vue de garantir que l'enseignement public supérieur soit gratuit et accessible à tous, dans le but d'encourager l'apprentissage tout au long de la vie.

Les députés ont également insisté sur l'importance d'améliorer la dimension sociale de l'enseignement supérieur, invitant les pays de l'IEEES à mettre en œuvre de manière efficace la stratégie relative à la dimension sociale de l'IEEES et à fournir des possibilités concrètes aux étudiants handicapés ou issus de milieux défavorisés. Ils ont invité la Commission à suivre l'évolution de la dimension sociale des objectifs du processus de Bologne.

En dernier lieu, le Parlement a appelé les pays de l'IEEES à maintenir le cas de la Biélorussie à l'ordre du jour, invitant la Commission à prévoir des ressources pour les opérations nécessaires à la mise en œuvre de la feuille de route pour la réforme de l'enseignement supérieur en Biélorussie.